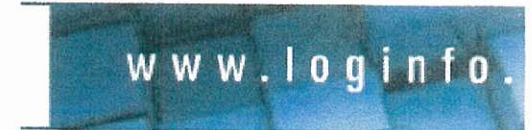


Thierry Soumagnac

De : "Thierry Soumagnac" <thierry.soumagnac@wanadoo.fr>
À : "thierry Home soumagnac" <thierry1786@wanadoo.fr>
Envoyé : mardi 18 juin 2002 21:53

**HISTORIQUE DE LA
TOUR DE LA CHAÎNE**



L'architecte Lisch, qui présida à des travaux de restauration de nos Tours, a été amené à penser qu'une vaste ogive, ouverte dans un massif de constructions réunissant jadis les Tours Saint-Nicolas et de la Chaîne, livrait passage aux navires.

En outre, entre la Tour actuelle et celle de Saint-Nicolas, existait une petite tour qui fut démolie au début du XIXe siècle pour élargir l'entrée du havre.

La chaîne qui défendait l'entrée du port était fixée par un anneau à la Tour Saint-Nicolas et aboutissait par son autre extrémité à une large ouverture voûtée pratiquée dans la petite Tour de la Chaîne.

On la tendait à l'aide d'un treuil. Avant la construction des tours, se trouvaient des ouvrages moins importants mais qui eux servaient à la défense du port, la Tour de la Chaîne, destinée principalement à protéger l'entrée du port contre l'ennemi était sous la garde d'un capitaine, nommé chaque année par le maire sur une liste de trois candidats élus parmi les bourgeois. Avant d'entrer en exercice, il jurait entre autres choses entre mains du maire, d'y résider lui, sa femme et son ménage, sans découcher la nuit.



Comme ces capitaines avaient abusivement introduit l'usage de se faire donner de l'argent ou autre chose par les capitaines des navires qui entraient dans le port ou qui en sortaient, il fut fait plusieurs fois par le corps de ville des règlements pour prévenir ces exactions et leur interdire d'exiger quoi que ce soit, les autorisant seulement à accepter ce qui leur serait volontairement offert.

C'est à tort que l'auteur de l'ouvrage intitulé La Rochelle et ses environs, a écrit que le capitaine de la Tour de la Chaîne portait le nom de désarmeur des nefes.

Il est vrai que par une mesure de précaution, dont on constate l'exécution dès 1209 et qui s'est perpétué jusqu'à l'abolition de la commune, tous les navires, avant d'entrer dans le port, devaient être visités, et les armes et munitions qui s'y trouvaient portées à l'échevinage où elles restaient déposées jusqu'à leur départ.

Originellement, cette charge de désarmeur des nefes fut donnée, par élection du corps de ville, à deux ou trois bourgeois, (bons et suffisants), en 1397. La Tour de la Chaîne construite en 1382, avait pour hauteur 34 m de la base au parapet, son diamètre est de 16 m et sa muraille est épaisse de 3 m 50. En 1727, l'on construisit la terrasse fortifiée, la salle du rez-de-chaussée, qui encore, est octogone, et les nervures de ses voûtes d'arrêt de formes ogivales retombant sur des colonnettes.

Celle du premier étage, aujourd'hui effondrée, reposait sur des culs-de-lampe à face humaine. Les deux étages supérieurs n'avaient que des planchers, dont les poutres s'appuyaient sur des

consoles que l'on voit encore entre les deux parois concentriques de cette robuste construction.

Des réduits ont été pratiqués pour recevoir, plus tard, des canons ; les escaliers se développaient dans l'épaisseur de cette double muraille.



Le Comte du Dornon, gouverneur général du pays d'Aunis ayant pris parti pour le Prince de Condé contre le roi, s'étant enfermé dans la Tour, les troupes royales voulurent le déloger ; plutôt que de tomber aux mains de ceux qui le cernaient le 19 novembre 1651, il mit le feu aux poudres et l'édifice s'effondra sous une formidable explosion, détérioration pendant le XIX^e siècle.

Il aura fallu attendre le siècle dernier pour que commencent les travaux. Il a fallu démolir la petite Tour de la Chaîne pour agrandir l'entrée du port qui est maintenant de 25 m 40.

Cette Tour fut classée monument historique par décret du 17 février 1879.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIQUE

Ouvert tous les jours
de 10h à 13h et
de 14h à 19h.

OPENINGS HOURS

Opening every day
from 10h AM to 1h PM and
from 2h PM 7h PM.



Horaires d'ouverture

Pas plus que pour la Tour de la Chaîne, il n'existe de date au sujet de la construction de la Tour Saint-Nicolas.

C'est encore la nomination, en 1384 ; par le Corps de ville, d'un capitaine préposé à la garde de cette Tour, qui nous donne la première indication de son existence. Sa fondation daterait, suppose-t-on, de l'occupation anglaise et serait antérieure à celle de la Chaîne.

Elle formait, à elle seule, un fort avancé sur le havre, isolée dans sa puissante masse, point de jonction avec aucun ouvrage de défense, car le bastion du Gabut n'a été élevé que bien postérieurement.

Cette imposante construction est d'une forme assez irrégulière, et sa description est peu facile à préciser. Mais nous avons les plans de MASSE qui permettent de se rendre compte de sa

disposition intérieure et des belles proportions de ses vastes salles ogivales ; de ses curieux escaliers, si étrangement agencés ; de ses charmants réduits pratiqués dans l'épaisseur des murailles, et de tout ce dédale de couloirs et de chemins de ronde si compliqués qu'il est facile de s'y perdre.



Sa hauteur totale est de 36 mètres environ. L'intérieur de la Tour Saint-Nicolas, avec ses larges salles gothiques représentent un môle polygonal auquel sont accolées circulairement quatre tours semi-cylindriques, excepté du côté qui regarde la mer. De ce côté, l'édifice présente un angle droit et forme une tour carrée beaucoup plus élevée que le reste du bâtiment.

Cette espèce de donjon est entourée d'une plateforme enceinte d'un parapet en saillie, décoré de trèfles et reposant sur un rang de consoles à trois renflements.

L'intérieur de l'édifice est composé de deux étages divisés en plusieurs corridors et compartiments irréguliers, voûtes en ogive.

Outre les chemins de ronde dans les murs, des escaliers doubles sont disposés de façon que ceux qui montent et ceux qui descendent en même temps ne se rencontrent pas. Ses réduits pleins de mystères avec ses murs froids et impassibles, laissent à peine deviner les événements dont elle a été le témoin.

On pénétrait autrefois dans la Tour par une salle, au ras du sol ainsi que montre le plan de MASSE.

L'accès de cette salle n'est possible, aujourd'hui, qu'en descendant l'escalier qui fait

communiquer le rez-de-chaussée au premier au premier étage.

C'est là que se trouvait attachée la chaîne qui barrait autrefois l'entrée du port. Lorsque l'architecte LISCH fut chargé par l'Etat de la restauration des Tours de l'entrée du port, classées comme monuments historiques, par décret du 17 février 1879, il remarqua, sur le flanc Ouest de la Tour Saint-Nicolas, la naissance d'un arceau encore très apparent.

Il ne s'expliqua la raison d'être de cette amorce, qu'en concluant qu'il existait, entre la Tour Saint-Nicolas et la petite Tour de la Chaîne, un immense arc sous lequel passaient les bateaux entrant au port. Cet arceau, surmonté d'une galerie crénelée, devait mettre les deux Tours en communication et former ainsi une ronde ininterrompue avec la crête de toute la fortification.

On peut voir, en effet, sur la façade Ouest de la Tour Saint-Nicolas le point de départ d'un arc qui pouvait s'amorcer en face sur la petite Tour de la Chaîne.

Au-dessus de la naissance de cet arc se trouvent trois pierres en encorbellement, qui d'après M. LISCH servaient de point d'appui au cintre sur lequel devait reposer la construction. Quand ce travail fut achevé, on se contenta, pour décintrer l'appareil, de couper les pierres sur lesquels il reposait.

Cependant, aucun titre ne parle de ce fameux arceau ; aucune gravure n'en fait soupçonner l'existence.

Néanmoins, cette audacieuse tentative parut si séduisante que bien des gens se complaisaient à admettre qu'une entreprise aussi hardie pour l'époque aurait peut-être bien pu avoir été réalisée. On ne peut, en effet, se soustraire au désir de reconstituer par la pensée cette gigantesque conception.

Quoi qu'il en soit, M. LISCH pense que



c'est au moment où la Tour Saint-Nicolas s'est infléchie vers l'Est que l'arceau est descendu, ne trouvant plus le point d'appui qui le contre-boutait, et peut-être, à ce moment là, la petite Tour de la Chaîne avait-elle une hauteur suffisante

L'entrée du port
La tour de la Chaîne et
La tour Saint-Nicolas.



www.larochelle-info.com

[SOMMAIRE](#)

[GUIDE](#)

[PLAN](#)

[PHOTOS](#)

[HISTOIRE](#)

[INFOS](#)

[FORUMS](#)

[ANNONCES](#)

[SOMMAIRE](#)

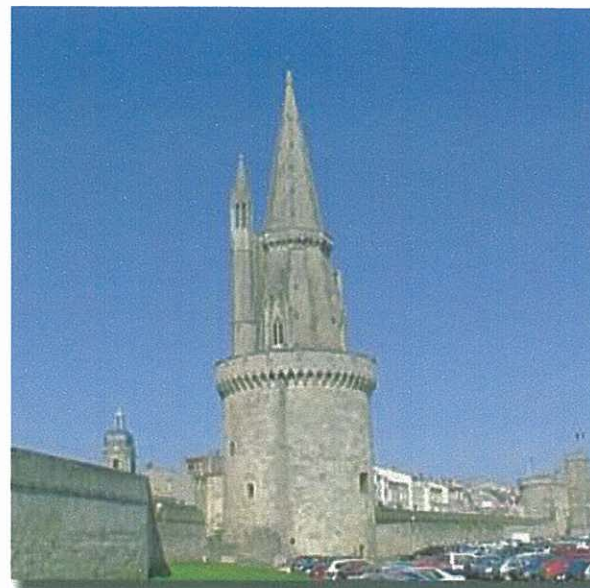
[RETOUR](#)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIQUE

Ouvert tous les jours
de 10h à 13h et
de 14h à 19h.

OPENINGS HOURS

Opening every day
from 10h AM to 1h PM and
from 2h PM 7h PM.



Horaires d'ouverture

La courtine qui relie la Tour de la Chaîne à la Tour de la Lanterne était jadis battue par la mer, à chaque marée; le terre plein du chantier de construction, n'existait pas, et la porte qui y mène est toute récente.

La muraille primitive date de 1837. Elle était flanquée de plusieurs tours pleines qui assuraient sa solidité et formaient une résistance contre la violence des tempêtes. Plus élevée que la muraille actuelle, elle servait de chemin de ronde à la fortification. On y accédait par un escalier qui fut refait à neuf en 1853, et définitivement reconstruit, comme il est aujourd'hui, en 1615.

A l'extrémité ouest de cette courtine et à l'angle droit que faisait la fortification (Forma - dit MASSE une des encoignures de la ville où aboutissait les murs de la Porte-Neuve) s'élevait la Tour de la Lanterne, dont le pied baignait alors dans la mer. C'était comme un puissant éperon apposé aux fureurs de l'océan.

En avant se trouvait un ouvrage avancé, entouré d'eau, destiné à cette époque à l'extrémité la

rue Saint-Jean. A ses pieds se déversait le cours d'eau de Parthenay, qui descendait de Lafond, bien plus abondant qu'il ne l'est aujourd'hui.

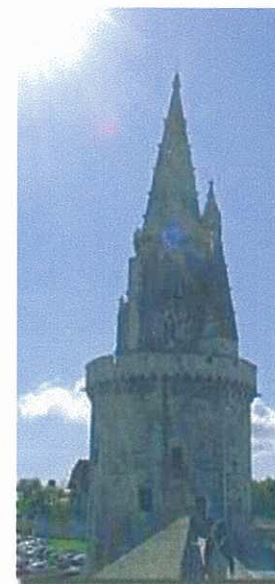
La Tour de la Lanterne est plus récente que celle de l'entrée du port, aussi est-on mieux documenté en ce qui la concerne. On sait qu'elle fut commencée en 1445 et achevée, après une longue interruption, en 1476, sous la Mairie de MERICHON, conseiller du roi Louis XI, qui contribua, de ses deniers personnels, à l'achèvement du monument. Elle mesure environ 70 mètres de haut, de sa base au sommet de la flèche. Elle tire son nom de ce fait que sur la tourelle de l'escalier se trouvait une lanterne de pierre percée à jour à six pans et vitrée pour empêcher que le vent n'éteignit le gros cierge au massif flambeau que l'on mettait dedans la nuit, en mauvais temps pour servir de phare et de lumière aux vaisseaux. La Tour comporte de vastes caves, l'ancien corps de garde et quatre étages, elle servit de lieu de concentration ou de prison.

On la nommait encore : Tour de Prêtres, parce que treize prêtres, qui y étaient emprisonnés pendant les luttes religieuses, y furent égorgés et précipités dans la mer.

La Tour a servi tout au long de son histoire de prison, elle a reçu au XVIIIe siècle des corsaires anglais, écossais, irlandais, hollandais et espagnols ; certains d'entre eux furent condamnés à mort et pendus dans la salle la plus haute, où l'on voit encore la trappe.

Les prisonniers ont laissé de nombreux souvenirs de leur passage sous forme de gravures exécutées dans les murs généralement avec un clou de sabot. On voit notamment : une locomotive, des croix, de nombreux bateaux, un damier et surtout la gravure réalisée par un certain Lafontaine en 1872, condamné à 60 jours de prison.

Elle se nomme aussi Tour des Anglais parce que lorsque La Rochelle était ville anglaise, la garnison de cette Tour était composée de soldats anglais.



Elle doit son nom aussi de Tour de Garrot, parce qu'elle était pourvue d'un énorme cabestant destiné au désarmement des nefs, qui venaient y faire le dépôt de leurs armes et munitions, avant de pénétrer dans le port, ils venaient s'accoster au pied de la Tour, et là, avec un nœud coulant (garrot) on enlevait leurs canons qui étaient ensuite rendus à leur départ.

Avant que la Tour de la Lanterne ne fut classée, avec les tours de l'entrée du port, comme monument historique, et de jusqu'en 1920 environ, l'autorité militaire utilisait cet édifice comme prison pour les soldats de la garnison, beaucoup de personnes se souviennent encore avoir vu, sur la galerie extérieure des prisonniers venant prendre l'air pendant leurs heures de captivité.



En maintes circonstances, on y avait aussi enfermé, antérieurement des bourgeois en état de rébellion contre le corps de ville (1615) ; des protestants du Poitou, venus pour chercher un refuge à La Rochelle, y furent incarcérés après l'insurrection vendéenne de 1793 ; les brigands de la Vendée furent transportés et jugés à La Rochelle après avoir été détenus dans la Tour de la Lanterne.

Enfin, on l'appelle Tour des Quatre Sergents, deux des sergents de la conspiration des Carbonari, Bories et Boubin y furent enfermés en 1822, avant d'être transférés à Paris où on les guillotina avec leurs amis Pommier et Raoult, le 21 septembre 1822.

